

# Plan national 2015-2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie

- Axe 2 -

former les professionnels, soutenir la recherche et  
diffuser les connaissances sur les soins palliatifs

**R Aubry**

SFAP. 1ère Journée nationale des acteurs en soins infirmiers  
30 mars 2017. FIAP - Espace Jean Monet - Paris

# 1. Mesures relatives à la formation

- Mesure n°4 : Renforcer les enseignements sur les soins palliatifs pour tous les professionnels (1)

*Action 4-1 : Faire travailler ensemble les professionnels autour des soins palliatifs : inciter à la création d'une unité d'enseignement interdisciplinaire entre étudiants en santé des différentes filières*

*Action 4-2 : Favoriser pour chaque étudiant, en filière médicale et paramédicale, la réalisation d'au moins un stage dans un dispositif spécialisé en soins palliatifs*

- ✓ Un cahier des charges des formations interdisciplinaires et des modalités de stage a été réalisé, validé par le MESR et la DGOS en vue d'une note pour la rentrée 2017 ou 2018.
- Tout étudiant en santé bénéficiera d'une formation interdisciplinaire à l'apprentissage de la réflexion éthique et au débat sur les questions relatives à la fin de vie.
- Tout étudiant en médecine et en soins infirmier passera en stage court (5jours) dans une structure dédiées aux soins palliatifs (USP – EMSP) afin de savoir à quoi correspondent ces structures et à qui elle s'adressent et quel travail y est réalisé.
- ✓ Ces mesures sont en phase avec les recommandations issues de la "grande conférence de la santé" . Il existe une mesure identique dans le plan maladies neuro-dégénératives.

- Mesure n°4 : Renforcer les enseignements sur les soins palliatifs pour tous les professionnels (2)

*Action 4-3 : Incrire les formations aux soins palliatifs comme prioritaires dans les actions de développement professionnel continu de la fonction publique hospitalière et des professionnels de proximité*

*Action 4-4 : Fixer des objectifs de formation aux soins palliatifs pour les professionnels des établissements d'hébergement et services sociaux et médicosociaux*

- Une maquette nationale pour l'élaboration d'un programme de DPC Soins Palliatifs de DPC a été élaborée
- Elle servira de référentiel pour les concepteurs de formations aux soins palliatifs entrant dans le champ du DPC, qui souhaitent s'enregistrer à l'Agence Nationale du DPC. Cette maquette est également destinée à être diffusée à l'ensemble des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés et des comptes formation.
- Elle est un outil pour faciliter la diffusion d'une culture palliative sur une base de références et de concepts partagés.
- Elle a été présenté à l'Agence nationale du DPC (ANDPC), au président du haut conseil du DPC ainsi qu'aux présidents des commissions scientifiques indépendantes du DPC qui ont tous soutenu cette démarche et ce projet.
- Cette action de soutien et d'appui pour l'élaboration des programmes de DPC soins palliatifs sera portée par la Société Française d'Accompagnement de Soins Palliatifs (SFAP) et par les ARS.

- Mesure n°5 : Former davantage les professionnels particulièrement concernés par la fin de vie

*Action 5-1 : Mettre en place dans le troisième cycle des études médicales une formation spécialisée en soins palliatifs/douleur*

*Action 5-3 : Financer chaque année au niveau national des postes d'assistants offerts aux internes pour suivre la formation spécialisée en soins palliatifs*

*Action 5-4 : Permettre aux professionnels paramédicaux exerçant dans les structures dédiées de soins palliatifs et dans les équipes mobiles de suivre des formations spécifiques*

Dans le cadre d'un travail avec le collège national des enseignants pour la formation universitaire en soins palliatifs (D. Mallet), des discussions sont en cours avec le Pr Benoit Schlemmer (Chargé de mission "Réforme du 3e cycle des Etudes médicales") pour la mise en place

- ✓ d'enseignements transversaux pour l'ensemble des internes de spécialités médicales: un ou des séminaires obligatoires « Intégration de la démarche palliative » destinés à irriguer la culture palliative dans la majorité des DES de médecine
- ✓ d'une formation spécifique transversale (FST), qui remplacera le DESC actuel, avec une année supplémentaire par rapport aux DES, destinée à la formation des médecins appelés à travailler en unités de soins palliatifs ou en EMSP.

- 43 postes de médecins assistants pour le DESC de médecine palliative seront financées pour l'année 2017 - 2018
- Un DIU de perfectionnement à la pratique de la médecine palliative » devrait être créé à la rentrée 2018 - 2019 sur Paris VI (discussions en cours). Il permettrait d'acquérir un niveau de compétences supérieures en médecine palliative aussi bien sur des axes cliniques, coopératif et management, pédagogiques et réflexifs. Il sera pluridisciplinaire et destiné à des professionnels travaillant ou cherchant à travailler dans des structures de soins palliatifs, fixes ou mobiles. Pour postuler, les étudiants devront avoir validé un DU ou un DIU de soins palliatifs et témoigner d'une expérience clinique en soins palliatifs (structures de soins palliatifs, oncologie, gériatrie, neurologie, hématologie, médecine générale, HAD....).

## 2. Création d'une filière universitaire

- *Action 5-2 : Donner l'accès de la médecine palliative à une filière universitaire*
- *Action 6-3 : Créer au niveau national 10 postes de chefs de clinique fléchés soins palliatifs pour faciliter l'accès à la carrière universitaire des jeunes médecins en soins palliatifs*

- **Création d'une filière universitaire (sous-section 46-05: épistémologie clinique) rattachée à la section 46 du CNU (santé publique).**
- ✓ *Arrêté du 27 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 29 juin 1992 fixant la liste des sections, des sous-sections et des options ainsi que le nombre des membres de chaque section et sous-section des groupes du Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques*
- ✓ *Arrêté du 1<sup>er</sup> février 2017 portant nomination au conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques*
- *Cette nouvelle sous-section doit être interdisciplinaire entre essentiellement médecine et SHS*
- **Création en nov. 2017 de 10 postes de chefs de clinique fléchés soins palliatifs pour faciliter l'accès à la carrière universitaire des jeunes médecins en soins palliatifs**

# 3. Mesures relative à la recherche

Mesure n°6 : Soutenir la recherche sur les soins palliatifs

- *Action 6-1 : Inscrire dans les missions du centre national des soins palliatifs et de la fin de vie l'identification, avec les alliances Aviesan et Athena des besoins et axes de recherche relatifs à la fin de vie et aux soins palliatifs et une contribution active à la rencontre entre chercheurs et professionnels investis dans le champ des soins palliatifs et de la fin de vie*
- *Action 6-2 : Inciter les internes à se former à la recherche en soins palliatifs en favorisant leur accès à une année de recherche en la matière*
- *Action 6-4 : Fixer parmi les priorités des appels à projet les soins palliatifs*

- **Projet de groupement de recherche CNRS sur la fin de vie et la médecine palliative**

*Ce projet , en cours d'achèvement avec Mr le Dr benoit Lavallard, direction générale de la recherche et de l'innovation, est l'évolution du projet de plateforme collaborative de recherche élaboré entre 2014 et 2016 par l'ensemble des Professeurs associés de Médecine palliative, le conseil scientifique de la Société Française d'Accompagnement et Soins Palliatifs (SFAP), le collège national des enseignants pour la formation universitaire en soins palliatifs, l'Observatoire National de la Fin de Vie (ONFV), le Centre National de Ressources Soins Palliatif (CNRD).*

*Un Groupement de recherche (GDR) est un regroupement d'unités de recherche, relevant ou non du seul CNRS, autour d'un objectif scientifique avec une mise en commun totale ou partielle de leurs moyens.*

- Les trois objectifs principaux du groupement de recherche
  - *Faciliter les collaborations interdisciplinaires:*
  - *Contribuer à la structuration de la recherche*
  - *Œuvrer à la valorisation des travaux de recherche*
  
- Perspectives à court terme
  - *Le projet est écrit. Il sera présenté au CNRS en septembre.*
  - *Si ce projet est accepté, seront ensuite rencontrées les grandes alliances (AVIESAN ; ATHENA) dans la perspective d'AAP assez spécifiques*
  - *Un 1ere journée recherche sera organisée en 2017 au secrétariat d'état à la recherche et à l'enseignement supérieur*
  - *Le conseil scientifique (international) de ce GDR pourrait examiner les projets pour les demandes d'année de recherche et de postes de CCA*